

Réf.: ST.19-0391

Luxembourg, le 24 septembre 2019

A l'attention des agents déclarants

***Concerne: Collecte de données granulaires sur le crédit et le risque de crédit
(AnaCredit) – mise à jour importante des instructions***

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que la Banque centrale du Luxembourg (BCL) vient de mettre à jour la partie AnaCredit de son site internet.

Les instructions de reporting ainsi que la liste des agents déclarants ont été actualisées. Concernant les règles de validation, les schémas SDMX et les spécificités techniques, une mise à jour suivra prochainement.

Le changement majeur introduit dans les instructions de reporting concerne l'utilisation du mode de transmission «Full replacement». En effet, après une première année de production, la BCL, ensemble avec la Banque centrale européenne (BCE) et les autres banques centrales nationales, a réévalué les types de transmission. Dès lors, la BCL requiert uniquement l'utilisation du mode de transmission «Full replacement». Ce changement de paradigme se justifie par la mauvaise qualité des données transmises à la BCL au vu de la difficulté d'implémentation de l'action «delete» et des deltas ainsi que par la complexité du reporting en raison des dépendances mensuelles des données.

L'utilisation du mode de transmission «Full replacement» sera fortement recommandée à partir de la réception de ce courrier et obligatoire à partir de la transmission des données



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG
EUROSYSTEME

du mois de référence de septembre 2019 (attendues pour le 21 octobre 2019). Par conséquent, chaque fichier envoyé en «Full dynamic» pour une période antérieure à septembre 2019 et n'ayant pas encore été validé nécessite son renvoi en «Full replacement» dans les meilleurs délais.

De plus, chaque envoi de fichiers devra inclure l'ensemble des templates (T1REF, T1M, T2M et éventuellement T2Q).

Bien que le mode de transmission «Full replacement» fasse partie des exigences AnaCredit et qu'il devrait déjà être implémenté, si un agent déclarant rencontrait des problèmes à transmettre les données en «Full replacement», nous l'invitons à contacter la BCL.

Pour tous renseignements complémentaires sur la collecte AnaCredit, nous vous prions de vous adresser directement à la Section Statistiques bancaires et monétaires (email: reporting.anacredit@bcl.lu).

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Romain Weber

Chef de la section Statistiques
bancaires et monétaires

Roland Nockels

Chef du département Statistiques